

FIDESMA AUDIT SÀRL

Audit | Comptabilité | Fiscalité

COMITE GENEVOIS DU SECOURS SUISSE D'HIVER

Exercice clos au 30 juin 2025

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale

Comptes annuels

Le 21 novembre 2025

FIDESMA AUDIT SÀRL

Audit | Comptabilité | Fiscalité

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale du

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver, Genève

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à une review (examen succinct) des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver pour l'exercice arrêté au 30 juin 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

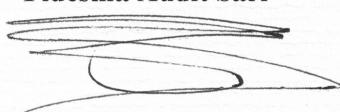
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au bureau, alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre review (examen succinct).

Nous avons effectué notre review selon la *Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que la review soit planifiée et réalisée en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Une review (examen succinct) comporte essentiellement des entretiens et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Nous avons effectué une review (examen succinct) et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre review (examen succinct), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC.

Genève, le 21 novembre 2025

Fidesma Audit Sàrl



Emmanuel SCHWARZ
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan (total au 30 juin 2025 : CHF 425'597.13)
- compte de résultat (avant attribution : résultat CHF -86'258.50)
- tableau de variation du capital
- tableau de flux de trésorerie
- annexe
- rapport de performance (voir pages 8 et 9 de l'annexe, non soumises à vérification)

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

Bilan au 30 juin

	2025	2024
	CHF	CHF

Notes

ACTIF

Actif circulant

Trésorerie			
Liquidités	1.1	295 825,43	114 610,18
Titres	1.3	90 671,40	88 505,10
Autres créances à court terme	1.2	37 377,90	62 555,40
Actifs de régularisation	1.2	1 722,40	62,40
<i>Total actif circulant</i>		<u>425 597,13</u>	<u>265 733,08</u>

Total de l'actif

425 597,13	<u>265 733,08</u>
-------------------	--------------------------

PASSIF

Capitaux étrangers à court terme

Passifs de régularisation	1.4	4 549,45	12 676,37
<i>Total capitaux étrangers à court terme</i>		<u>4 549,45</u>	<u>12 676,37</u>

Capital des fonds (fonds affectés)

Fonds affectés (fonds de produits)	1.4	7 600,50	26 158,70
<i>Total capital des fonds</i>		<u>7 600,50</u>	<u>26 158,70</u>

Capital de l'organisation (fonds propres libres et liés)

Fonds libre disponibilités pour secours	1.4	0,00	0,00
Fonds libre Wakker et autres legs	1.4	99 234,67	773,07
Autres fonds (liés "Le Petit Escabeau" et soutien projets enfants)	1.4	571,10	19 427,10
Capital		313 641,41	313 641,41
Solde à nouveau (après attribution au fonds Wakker)	1.4	0,00	-106 943,57
<i>Total capital de l'organisation</i>		<u>413 447,18</u>	<u>226 898,01</u>

Total du passif

<u>425 597,13</u>	<u>265 733,08</u>
--------------------------	--------------------------

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

Compte de résultat pour la période du	01.07.2024- 30.06.2025	01.07.2023- 30.06.2024
	CHF	CHF
Notes		
RECETTES		
Dons / recettes affectés	1.6	398 752,60
Produits des dons libres	1.7	367 449,97
Produits de prestations	1.8	13 570,00
Total produits d'exploitation	779 772,57	665 643,29
CHARGES		
Charges de projets	1.9	-580 650,42
Frais de recherche de fonds et frais généraux de publicité	1.10	-10 520,00
Charges administratives	1.11	-11 968,70
Total charges d'exploitation	-603 139,12	-786 494,05
RESULTAT D'EXPLOITATION		
		176 633,45
		-120 850,76
Produits financiers (produits des titres et intérêts)		2 775,30
Charges financières (frais bancaires et postaux)		-571,20
Résultat financier	2 204,10	3 772,87
Recettes exceptionnelles	1.12	3 725,02
Charges exceptionnelles	1.12	-14 571,60
Résultat exceptionnel	-10 846,58	4 657,10
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		
		167 990,97
		-112 420,79
Dissolution des fonds (santé, financements compl., Dornonville et collecte centrale)		425 618,30
Attribution aux fonds (santé, financements compl., Dornonville et collecte centrale)		-407 060,10
RESULTAT ANNUEL AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ASSOCIATION		
		186 549,17
		-122 822,74
Dissolution du Fonds libre disponibilités pour secours		0,00
Dissolution Fonds libre Wakker		0,00
Dissolution du Fonds lié soutien projets enfants		12 366,90
Dissolution du Fonds lié Le petit Escabeau		6 489,10
Attribution au Fonds libre Wakker (notamment don reçu)		-291 663,67
Attribution au Fonds lié soutien projets enfants		0,00
Attribution au Fonds libre Wakker du résultat annuel (perte)		86 258,50
Solde à nouveau	0,00	0,00

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	01.07.2024	Produits (internes)	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Total des variations 30.06.2025
MOYENS PROVENANT DU FINANCEMENT PROPRE						
Résultat au 30.06.2025						
Fonds lié soutien projets enfants	12 938	0	0	0	0	0
Fonds lié "Le Petit Escabeau"	6 489	0	0	-6 489	0	-12 367
Fonds libre disponibilités pour secours	0	0	0	0	0	0
Fonds libre Wakker et autres legs	773	285 175	-186 713	0	98 462	99 235
Solde à nouveau	-106 944	0	106 944	0	106 944	0
Capital	313 641	0	0	0	0	313 641
Fonds propres libres et liés	226 898	198 916	0	-12 367	186 549	413 447
MOYENS PROVENANT DE FONDS						
Fonds affectés santé	26 159	221 050		-239 608	-18 558	7 601
Fonds affectés fonds complémentaires	0	150 623		-150 623	0	0
Fonds affectés Domonville	0	0		0	0	0
Fonds collecte centrale	0	35 388		-35 388	0	0
Fonds affectés	26 159	407 060	0	-425 618	-18 558	7 601

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Exercice clos au 30.06.2025 CHF	Exercice clos au 30.06.2024 CHF
A) Flux des fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant prélèvements sur fonds libres	(86 259)	(113 684)
Amortissement / (produit non monétaire) (titres)	(2 166)	(3 959)
Cash flow d'exploitation	-88 425	-117 642
Diminution / (Augmentation) autres créances à court terme	25 178	(2 207)
Diminution / (Augmentation) actifs de régularisation	(1 660)	1 506
Augmentation / (Diminution) passifs de régularisation	(8 127)	3 007
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-73 034	-115 336
B) Flux des fonds provenant de l'activité d'investissement		
Diminution / (Augmentation) immobilisations	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0	0
C) Flux des fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Diminution) fonds affectés	(18 558)	10 402
Augmentation / (Diminution) fonds 1 et capitaux liés	272 808	(9 139)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	254 249	1 263
(Diminution)/Augmentation des disponibilités de l'exercice	181 215	-114 073
Soit :		
Liquidités au 1er juillet	114 610	228 683
Liquidités au 30 juin	295 825	114 610
	181 215	-114 073

Les liquidités comprennent les comptes courants Postfinance et BCGE.

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2025

1. Sommaire des principes comptables adoptés

Les comptes annuels respectent l'intégralité du référentiel Swiss Gaap RPC et plus particulièrement la norme RPC 21. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (True & Fair View).

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certaines rubriques des comptes annuels, considérées comme importantes pour la détermination de l'état de la fortune sociale et du résultat, sont les suivantes :

1.1 Liquidités

Cette rubrique est évaluée à la valeur nominale à la date de clôture.

1.2 Autres créances à court terme et actifs de régularisation

Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

En ce qui concerne les autres créances à court terme, cette rubrique est composée quasi-intégralement de remboursements à recevoir du Bureau central concernant des dépenses de frais de santé déjà effectuées (CHF 37'377.90). Les actifs de régularisation sont constitués de montants à recevoir du bureau central (CHF 1'272.40) et de remboursements d'aides non utilisées (CHF 450).

1.3 Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché.

Ils sont composés uniquement de parts de fonds de placements obligataires.

1.4 Passifs de régularisation, fonds affectés et capital (fonds propres liés, libres et capital)

Ces rubriques sont évaluées à la valeur nominale.

Les passifs de régularisation représentent des charges à payer pour (CHF 3'845.80) et des aides reçues non utilisées, donc à rembourser (CHF 703.65), soit un total de CHF 4'549.45.

A l'instar de l'exercice précédent, les fonds affectés concernent uniquement le Fonds santé pour CHF 7'600.50.

Les capitaux libres et liés ont été mouvementés durant l'exercice de la façon suivante : Le Fonds lié au soutien de projets enfants a été dissout de CHF 12'366.90 suite à des dépenses du même montant. Il s'élève dès lors à CHF 571.10 au 30.06.2025.

Le Fonds lié Le Petit Escabeau, d'un montant initial de CHF 6'489.10, a été intégralement dissout durant l'exercice et attribué au Fonds libre Wakker.

Ce dernier a été alimenté également durant l'exercice par un don de CHF 285'174.57.

Dans le même temps, le résultat de l'exercice 2023-2024 de CHF -106'943.57 lui a été attribué. Il en est de même pour le résultat de l'exercice 2024-2025 de CHF -86'258.50.

Par conséquent, tenant compte d'un solde initial de CHF 773.07, ce fonds ne se monte plus qu'à CHF 99'234.67.

1.5 ZEWO

L'association applique la méthode ZEWO et respecte entre autre la norme n°9 de cette fondation, relative à l'efficience.

En effet, le total des charges d'exploitation s'élève à CHF 603'139.12 et celui des charges de projets à CHF 580'650.42, soit le 96.27% du total des charges d'exploitation (donc un ratio supérieur à 65%).

De plus, les charges de collecte de fonds et de publicité se montent à CHF 10'520, représentant 1.75% du total des charges d'exploitation de l'association (ratio inférieur au 25% admis).

Indiquons enfin que les charges administratives ascendent à CHF 11'968.70, soit le 2% du total des charges d'exploitation.

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice

	<u>01.07.2024- 30.06.2025</u>	<u>01.07.2023- 30.06.2024</u>
	CHF	CHF
1.6 Détail des dons / recettes affectées		
Remboursements Empowerment enfant RFF	2 280,00	0,00
Financements de soutiens financiers dans le domaine de la santé	209 387,60	243 408,80
Soutien par autres entités, fondation (Dornonville)	0,00	37 600,00
Contribution de la collecte de l'organisation centrale	37 550,00	45 654,00
Versements complémentaires SSH	149 535,00	232 377,00
Total des dons / recettes affectés	398 752,60	559 039,80
1.7 Détail des produits de dons libres		
Dons généraux libres	32 800,60	47 722,85
Legs	285 174,57	0,00
Appels aux dons adressés (collecte annuelle)	49 474,80	45 440,64
Total des produits de dons libres	367 449,97	93 163,49
1.8 Détail des produits de prestations		
Cartes cadeaux Coop et bons cumulus	13 570,00	13 440,00
1.9 Détail des charges de projet		
Soutiens financiers	139 623,82	193 525,10
Soutiens financiers versement complémentaire SSH	150 622,50	229 837,60
Soutiens financiers Empowerment enfant RFF	2 280,00	0,00
Soutiens financiers dans le domaine de la santé	226 683,25	248 094,09
Soutiens financiers via autre fondation (Dornonville)	0,00	37 600,00
Soutiens financiers en faveur de l'enfance défavorisée (projets)	12 366,90	9 139,00
Cartes cadeaux Coop et bons cumulus	13 570,00	13 440,00
Bons alimentaires Covid 19	0,00	0,00
Prestations en nature	2 656,90	9 644,50
Coûts de personnel relatifs aux projets	31 497,05	23 593,85
Charges de locaux relatives aux projets	1 350,00	1 350,00
Total des charges de projets	580 650,42	766 224,14
1.10 Détail des frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité		
Frais de port collectes	0,00	1 165,10
Autres frais liés aux collectes	10 520,00	6 184,79
Total des frais de recherche de fonds et des frais de publicité	10 520,00	7 349,89

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice

	<u>01.07.2024- 30.06.2025</u>	<u>01.07.2023- 30.06.2024</u>
	CHF	CHF
1.11 Détail des charges administratives		
Loyer	650,00	650,00
Total charges de locaux	650,00	650,00
Matériel de bureau	470,65	153,10
Frais de port	358,90	494,20
Frais comptabilité	3 000,00	3 000,00
Honoraires de révision	1 945,80	1 984,72
Autres charges	347,20	484,25
Total des frais généraux	6 122,55	6 116,27
Frais de déplacement	512,90	370,00
Frais de repas	294,90	1 124,60
Total frais de déplacement et de représentation	807,80	1 494,60
4,5% Contribution de la propre collecte	2 226,35	2 045,15
4,5% Cotisation des membres	2 162,00	2 614,00
Total honoraires et frais	4 388,35	4 659,15
Total des charges administratives	11 968,70	12 920,02

1.12 Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels (CHF 3'725.02) correspondent à des remboursements d'aides octroyées lors d'exercices précédents. Les dépenses exceptionnelles (CHF 14'571.60), sont des remboursements de fonds affectés reçus au final non utilisés.

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2025

2. Rapport de performance

2.1 Organisation

L'association est régie par les statuts adoptés le 10 octobre 1989 et modifiés en dernier lieu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017, ainsi que par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

2.2 Prestations de l'association

L'association a pour but d'intervenir par le biais de prestations en espèces et en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté, dans le but de redresser leur situation le plus rapidement possible.

2.3 Liste des membres au 30 juin 2025

L'association est composée des personnes suivantes :

Mme Sylvie Naudy, présidente *
Mme Monique Baud, vice-présidente *
Mme Catherine Pictet, trésorière *
Mme Isabelle Noverraz
Mr Alexandre Moraga
Mr Antoine Ody
Mr Jean-Marc Gisel **
Mr Olivier Revillard

* : membres de l'association possédant un pouvoir de signature collective à deux sur les comptes courants BCGE et Postfinance

** : membre possédant un pouvoir de signature collective à deux sur le compte courant Postfinance.

2.4 Mandat de contrôle des comptes octroyé à

Fidesma Audit Sàrl, Rue Ferrier 14, 1202 Genève.

2.5 Comptabilité

La comptabilité est tenue par Mme Sylvie Gherardi Chevalley.

2.6 Liste des indemnités versées aux membres

Aucune indemnité n'a été versée aux membres durant l'exercice clos au 30 juin 2025. Une nouvelle salariée a été engagée au 1er juillet 2024. Elle est en charge de diverses tâches administratives. Ses émoluments, ainsi que l'indemnité de Mme Romana Scenini Bodenmüller, assistante sociale, qui s'occupe du traitement des dossiers, s'est élevée à CHF 31'158.55 avec les charges sociales. Cela correspond à l'intégralité des coûts de personnel relatifs aux projets.

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2025

2.7 Exonérations fiscales

Impôts cantonaux et communaux : exonération pour une durée illimitée selon confirmation de la Direction des affaires fiscales datée du 11 mai 2018.

Impôts fédéraux : exonération d'une durée illimitée selon courrier du 04 décembre 1989.

2.8 Autre information

Néant en l'état.

2.9 Mesure des objectifs

Aucun budget au sens strict n'est élaboré. Les aides sont octroyées en fonction des dons reçus et des contributions du Bureau central. Un suivi au niveau de la trésorerie est effectué de façon permanente.

Les tâches de l'association se composent de la façon suivante :

* Intervenir via des prestations en espèces ou en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté pour essayer de redresser leur situation le plus rapidement possible,

* Collaborer avec d'autres institutions dans le but d'assurer une utilisation judicieuse des moyens à disposition.